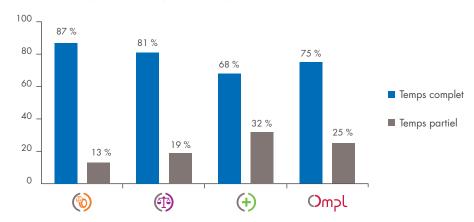
## **Région Île-de-France**TEMPS DE TRAVAIL

Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2012. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.

### Durée du temps de travail par secteur professionnel



## DURÉE DU TEMPS DE TRAVAIL PLUS ÉLEVÉE EN ÎLE-DE-FRANCE

75 % des salariés des entreprises libérales d'Île-de-France travaillent à temps complet. En comparaison, cette proportion est supérieure de 7 points aux autres régions. Cependant, cette moyenne cache des disparités par secteur:

- (i) le secteur cadre de vie-technique se singularise par un taux de salariés à temps complet plus important que les deux autres secteurs;
- (1) le secteur juridique est dans une situation intermédiaire avec un peu moins de 2 salariés sur 10 à temps partiel;
- (1) le secteur santé totalise près d'un tiers de salariés à temps partiel, soit plus du double du secteur cadre de vie-technique.

Il est important de noter que 84 % des salariés à temps partiel sont dans une situation choisie.



Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Secteur santé



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux



Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires





# TEMPS PARTIEL MOINS DÉVELOPPÉ DANS LES BRANCHES DU CADRE DE VIE-TECHNIQUE

- (\*) Les branches du secteur cadre de vie-technique ont une faible proportion de salariés à temps partiel. Le taux de féminisation des branches impacte directement la durée du temps de travail. Les branches les moins féminisées (cabinets de géomètres experts et entreprises d'économistes de la construction) ont un pourcentage supérieur de salariés à temps complet.
- (b) Les branches du secteur juridique ont une proportion de salariés à temps partiel intermédiaire entre les deux secteurs. La branche des cabinets d'avocats emploie la proportion la plus importante de salariés à temps partiel.
- (1) Les branches du secteur santé ont à minima 22 % de salariés à temps partiel. La branche des cliniques vétérinaires affiche le taux de salariés à temps partiel le plus élevé, 4 salariés sur 10. La branche des cabinets dentaires est la plus féminisée, mais compte plus de salariés à temps complet que la plupart des autres branches du secteur.

### Durée du temps de travail par branche professionnelle

Secteur/Branche professionnelle	Temps complet	Temps partiel
	87 %	13 %
<b>(A)</b>	86 %	14 %
<b>(6)</b>	89 %	11 %
<b>(</b>	87 %	13 %
	90 %	10 %
	81 %	19 %
	84 %	16 %
<b>(3)</b>	80 %	20 %
<b>(</b> E)	82 %	18 %
(3)	86 %	14 %
(+)	68 %	32 %
	69 %	31 %
(a)	78 %	22 %
	64 %	36 %
<b>(</b> E)	66 %	34 %
	60 %	40 %
Ompl	75 %	25 %

